

NOTE AUX ETUDIANTS BOURSIERS

OBJET : **DOSSIER SOCIAL ETUDIANT BOURSES DU CROUS**

Afin de valider votre Bourses 2020/2021, il convient d'imprimer et de déposer votre notification conditionnelle du crous de Paris, au secrétariat intendance bureau 351, en indiquant la classe en haut à gauche.

Si votre dossier a été enregistré dans une autre académie, il est impératif **de transférer votre dossier sur le crous de Paris.**

Les étudiants doivent transmettre au crous d'origine **la copie de leur certificat de scolarité 2020/2021** dans leur espace personnel en se connectant à l'adresse ci-dessous.

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>, rubrique « suivi du dossier social étudiant (DES) » joindre directement les documents (en format pdf, png ou jpg exclusivement)

SURTOUT NE PAS RAPPORTER LA NOTIFICATION DEFINITIVE